



**HAL**  
open science

## Le concept de “ temps verbal ” dans la longue durée (Synthèse de l’atelier)

Sylvie Mellet, Jean-Marie Fournier, Zladka Guentchéva, Dan Savatovsky

### ► To cite this version:

Sylvie Mellet, Jean-Marie Fournier, Zladka Guentchéva, Dan Savatovsky. Le concept de “ temps verbal ” dans la longue durée (Synthèse de l’atelier). Qu’est-ce que l’historicité des idées linguistiques ?, Aug 2009, Porquerolles, France. hal-03389891

**HAL Id: hal-03389891**

**<https://hal.science/hal-03389891>**

Submitted on 21 Oct 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Biennale d'Histoire des Théories linguistiques**  
**29 août - 5 septembre 2009, Ile de Porquerolles (Var)**  
**"Qu'est-ce que l'historicité des idées linguistiques ?"**

**SYNTHESE DES ATELIERS DE FORMATION**

**ATELIER A : *Le concept de « temps verbal » dans la longue durée***

**INTERVENANTS : Sylvie Mellet, Jean-Marie Fournier,  
Zladka Guentchéva, Dan Savatovsky**

**0. INTRODUCTION**

L'atelier A a proposé un questionnaire sur les représentations de la temporalité verbale dans la longue durée de la description grammaticale et linguistique. Les différentes interventions ont montré comment la réflexion sur le sémantisme verbal aboutit progressivement à la thématization de l'aspectualité. Or l'émergence de nouveaux concepts amène à étudier les configurations préexistantes à leur surgissement afin d'y repérer d'éventuelles formes de *pré-conceptualisation*. Dans une perspective historique, l'analyse de noyaux de théorisation sur le long terme suscite des interrogations concernant la progressive formalisation, la stabilité et la cristallisation des concepts. Dès lors, il s'agit d'apprécier les effets de continuité et de rupture dans l'organisation d'un champ discursif, qui évidemment ne recouvre pas une réalité homogène. En particulier, la réflexion sur le régime de temporalité à l'œuvre dans la langue est déclenchée par le souci de description des langues naturelles, qui va de pair avec une exigence, plus ou moins explicite, de formalisation. Les interventions se sont donc interrogées sur les modélisations de la temporalité verbale depuis l'Antiquité, d'une double perspective grammaticale et logique.

**1. SYNTHÈSE DE L'EXPOSE DE SYLVIE MELLET :**

**« *Zeitart* (« mode de temporalité ») ou les prémices d'une formalisation de l'aspect dans l'Antiquité »**

Sylvie Mellet a passé en revue les différentes configurations du système verbo-temporel élaborées par la tradition grammaticale grecque et latine. Celles-ci ne sauraient être ramenées à une volonté explicite de conceptualisation. Autrement dit, ce serait un anachronisme que de postuler chez les Anciens des outils métalinguistiques explicitement conçus pour rendre compte de l'aspectualité verbale. En effet, cette catégorie n'est ni dénommée ni répertoriée dans la liste des accidents du verbe, comme le témoignent la *Technê Grammatichê* de Denys de Thrace et les *artes grammaticae* latines. Le verbe est conçu avant tout comme la partie du discours qui signifie, en plus de son sémantisme, le *temps*. Il n'en reste pas moins que la réflexion des Anciens sur la temporalité verbale les amène à une structuration des formes de l'indicatif en grec et en latin qui repose sur une catégorie qu'on a

appelé « Zeitart » (mode de la temporalité) en référence à l'« Aktionart » (mode de procès) et qui pourrait être considérée comme une pré-conceptualisation de l'aspectualité verbale.

L'analyse de Sylvie Mellet a porté d'abord sur les divers modes de la temporalité envisagés par les Stoïciens. Chez les Grecs, l'analyse du système verbal repose sur des mises en paradigme, ce qui pourrait être considéré comme une ébauche de formalisation. Le système verbal grec, bâti sur trois thèmes (thème de présent, de parfait et d'aoriste), est structuré par une série d'oppositions binaires et ternaires (temps définis *vs* temps indéfinis ; temps étendu<sup>1</sup> ou imperfectifs *vs* temps perfectifs ou accomplis). Ce système d'oppositions fait jouer trois paramètres : le moment (καιρός), la quantité de temps (ποσόν) et le terme (τελός). En particulier, les deux derniers paramètres sont applicables au temps interne du verbe plutôt qu'au temps externe ou temps de l'époque. Ainsi, la réflexion stoïcienne propose-t-elle une analyse temporelle du verbe qui inclut les modalités d'appréhension du temps interne au procès<sup>2</sup>.

Chez les grammairiens latins, la catégorie du temps émerge explicitement dans la définition du verbe. En effet, la caractéristique du verbe est d'être un « mot temporel ». De plus, le système de conjugaison repose sur des oppositions temporelles qui sont censées être un calque de la structure temporelle de la réalité : on postule donc un isomorphisme langue/monde. Sylvie Mellet s'est attardée alors sur Varron. L'auteur de la *Lingua Latina* pose trois temps verbaux : passé, présent et futur. C'est donc le temps de l'époque (temps externe) qui occupe une place centrale dans son analyse. Pourtant, certains grammairiens ont cru apercevoir chez Varron une opposition aspectuelle binaire explicitement énoncée. Cette méprise tiendrait au parti pris analogiste de l'auteur. Varron est en effet le héraut de l'école analogiste, qui postule une régularité formelle du système, contre les anomalistes qui en soulignent au contraire les irrégularités et concluent à l'absence de règles. Or au titre des plus grandes régularités du système verbal latin, Varron insiste sur l'opposition systématique d'un thème d'*infectum* et d'un thème de *perfectum*. Dès lors, il conteste la mise sur le même plan du *perfectum* et de l'*infectum*, qui serait aberrante non seulement d'un point de vue didactique, mais aussi morphologique. En réalité, Varron ne s'intéresse pas au sémantisme du temps : s'il pointe l'opposition de deux thèmes, c'est surtout par un souci d'exposition didactique. Ainsi, le parfait (*amaui, legi, etc.*) n'est-il jamais appelé *praesens perfectum* ; de même, l'auteur ne conteste pas son alignement dans la suite *legi, lego, legam* au motif qu'il y aurait deux présents sur trois formes. Il insiste uniquement sur le fait que le système verbal latin est construit sur deux thèmes complémentaires et que *legi* désigne une « chose accomplie » (*res perfecta*). Si Varron propose une structuration paradigmatique avec une opposition *perfectum/infectum*, il n'élabore pas un système aspectuel *strictu sensu*, dans lequel le *praeteritum perfectum* serait en opposition structurale avec le présent de l'*infectum*. Il s'ensuit que l'approche rétrospective de certains grammairiens modernes, qui à partir de l'opposition temporelle binaire attribuent au grammairien latin une formalisation de l'aspectualité, s'en trouve par là même délégitimée. En somme, alors que Varron met en avant des oppositions qui pourraient relever de l'aspect sans toutefois en tirer toutes les

---

<sup>1</sup> Le temps « étendu » ne renvoie pas à la quantité, à un temps duratif mais à quelque chose qui *s'étend* vers un terme et au-delà de ce terme.

<sup>2</sup> Sylvie Mellet propose une schématisation de ce modèle verbal, cf. page 2 du polycopié.

conséquences, la tradition latine, quant à elle, se concentre essentiellement sur la pluralité des passés et sur leur complémentarité. Cette approche émerge notamment chez Priscien.

Comme Varron, l'auteur des *Institutiones grammaticae* pose *tria tempora* : présent, passé, futur. Cette tripartition est censée être conforme à la *natura rerum*<sup>3</sup>. Priscien note que le passé est caractérisé par une organisation plus articulée : il existe trois types de prétérits car le passé est l'époque la mieux connue, celle sur laquelle l'on a plus de prise, celle que l'on peut revivre, alors que le présent est fuyant et le futur est incertain<sup>4</sup>. Ce n'est qu'incidemment qu'il évoque, à propos des trois prétérits, quelque chose qui pourrait ressembler à du temps interne, lié au développement du procès. Priscien distingue les oppositions suivantes : parfait *vs* plus-que-parfait (opposition quantitative de l'éloignement dans le temps) et parfait *vs* imparfait (achevé *vs* inachevé). La distinction entre les trois prétérits s'appuie donc sur deux paramètres métalinguistiques implicites : l'éloignement dans le temps et la clôture ou non de l'espace de temps représenté par la forme verbale. Cela met en jeu d'une part le temps externe, dans sa tripartition en époques et dans sa linéarité (déroulement continu et progressif), d'autre part le temps interne au procès et son bornage. On pourrait certes penser que la notion de procès non encore achevé pour l'imparfait présuppose un point de référence, cependant celui-ci n'est ni formulé ni conceptualisé. Or en l'absence d'autres repères, c'est peut-être le présent qui sert de référence. Quoi qu'il en soit, Priscien est le seul à expliciter la notion de temps attaché au déroulement d'un procès tant pour le prétérit que pour le présent : il préfigure alors ce que les modistes appelleront le *modus motus*. Selon Sylvie Mellet, cette mise en relief du déroulement n'est pas encore de l'aspect, mais une modalité temporelle (*Zeitart*) qui dessine les contours du temps interne au procès. En somme, la terminologie grammaticale grecque et latine, qui ignore l'aspectualité, s'est focalisée sur la temporalité. Néanmoins, à travers la mise en forme paradigmatique, le temps interne ouvre la voie à une approche aspectuelle.

## 2. SYNTHÈSE DE L'EXPOSE DE JEAN-MARIE FOURNIER :

### « La notion de *temps relatif* et le repérage à trois points »

L'attention portée à l'historicité des connaissances implique une prise en compte de tout ce qui peut constituer un événement dans un domaine, et de la manière dont cet événement s'insère dans une continuité ou marque une rupture. Jean-Marie Fournier a montré en quoi la *Grammaire Générale et Raisonnée* de Port-Royal (1660) marque un événement quant à l'appréhension de la temporalité verbale. Si les Messieurs de Port-Royal ne s'intéressent pas à l'aspectualité, leur programme généralise la production du repérage à trois points et propose un modèle procédural, donc cognitif avec la mise en avant du sujet à travers le moment de la parole. Ce modèle, qui distingue les « *temps simples* » des « *temps composés dans le sens* », propose une formalisation explicite du sémantisme verbale. Le modèle de Port-Royal définit la valeur des temps verbaux en repérant la position de l'événement représenté

---

<sup>3</sup> Chez Priscien, le rôle de la subjectivité du locuteur dans la représentation linguistique émerge dans la place centrale que l'auteur accorde au présent, et dans la plus grande structuration du passé par rapport au futur, période sur laquelle le sujet parlant ne peut apporter aucune précision.

<sup>4</sup> Les grammairiens latins ne reconnaissaient pas la forme de futur antérieur qu'ils confondaient avec un subjonctif parfait. Seul Varron admettait l'existence du futur antérieur.

par le verbe ( $T_x$ ) sur la ligne du temps, ce qui produit une représentation essentiellement chronologique<sup>5</sup>. Le repérage de  $T_x$  met en jeu trois relations (simultanéité, postériorité ou antériorité) et deux repères : l'instant de la parole ( $T_o$ ) et un repère additionnel constitué par un instant de référence supplémentaire ( $T_i$ ) dont la position est variable. Certains temps sont repérés par rapport au seul  $T_o$ , d'autres sont définis par rapport à  $T_i$ . L'importance de cette théorie réside dans une représentation exclusivement ponctuelle des événements temporels. Toutes les définitions envisagent  $T_x$  comme un point sur la ligne du temps. Dès lors, définir un temps verbal consiste à établir la position relative de  $T_x$  à l'égard d'autres points qui fonctionnent comme des critères de références. A travers la combinatoire des opérations de repérage, la théorie des temps verbaux de Port-Royal acquiert une propriété remarquable, à savoir la possibilité de calculer, ce qui comporte une forme de prédictibilité. En particulier, la géométrisation de l'analyse temporelle des Messieurs ressortit à une forme de généralisation.

Au sein de l'élaboration progressive de la notion de temps relatif, il importe d'analyser les apports de l'Abbé Girard (1747) et de Beauzée (1765). Ces derniers, qui s'insèrent dans le sillage de Port-Royal, constituent deux étapes importantes dans la mise en place d'un modèle théorique du sémantisme verbal. La grammaire de Girard distingue deux catégories fondamentales dont les éléments se correspondent deux à deux : les temps absolus (repérés par rapport au seul  $T_o$ ) et les temps relatifs définis par un double repérage. Or il faut attendre la grammaire de Beauzée pour que cette généralisation soit complète. A l'intérieur de la théorie du repérage, Beauzée introduit une certaine mention de l'aspectualité. Dans son modèle, toutes les catégories temporelles résultent de la combinatoire de trois paramètres : le rapport d'existence à une époque (qui peut être de simultanéité, d'antériorité et de postériorité), l'époque qui est le terme de comparaison ( $T_i$ ) et l'instant de la parole  $T_o$ . Ainsi, la différence fondamentale qui distingue le système de Beauzée de celui de Port-Royal concerne-t-elle l'ordre dans lequel les critères vont opérer dans la délimitation des catégories temporelles. Alors que dans les théories précédentes c'est le rapport à  $T_o$  qui déterminait si l'on avait affaire à un présent, un passé, ou un futur, Beauzée inverse l'ordre d'application des critères  $T_i$  et  $T_o$ . Autrement dit, le critère constitué par l'événement de comparaison  $T_i$  - qui n'était qu'un critère supplémentaire et ne concernait que certaines catégories de temps - passe ici au premier plan. Pour Beauzée les repères peuvent être constitués par des points sur la ligne du temps (*époques*) ; les repères de la durée peuvent également être constitués par deux parties de la durée elle-même qui définissent *un période*, à savoir un espace dont on peut faire le tour. Ainsi chez Beauzée le repère temporel par rapport auquel s'établit la relation de simultanéité, d'antériorité ou de postériorité, est-il un « terme de comparaison » mais il n'est pas nécessairement l'instant de la parole. Une représentation formalisée du repérage à trois points sera mise en place par l'Abbé Copineau (1774).

La question est également de savoir comment le modèle du repérage à trois points s'articule avec le passé. Il s'agit donc de réfléchir à l'horizon de rétrospection de la théorie des Messieurs de Port-Royal. Or cette interrogation comporte une confrontation avec la question des origines et des sources qui cependant ne saurait pas être appréhendée en termes de « précurseurs ». Cette notion implique en effet une lecture téléologique de l'histoire dont

---

<sup>5</sup> La représentation littérale utilisée par Jean-Marie Fournier ne figure pas dans la *Grammaire Générale et Raisonnée*. La formalisation est due à la géométrisation de l'analyse, c'est-à-dire à la réduction du matériel conceptuel à la combinatoire de trois points.

l'historien doit s'abstenir. Une exploration intuitive de l'aspectualité émerge chez Maupas (1607). Cet auteur développe, à propos de l'imparfait, des considérations sur l'aspectualité et le repérage. A l'approche réaliste qui définit l'imparfait et le parfait en termes d'événement achevé *vs* non achevé, s'ajoute le critère du point de vue. Maupas postule un point qui serait contemporain de l'événement représenté et qui correspond à la position occupée par la subjectivité. Dans l'analyse des sources, on ne saurait passer sous silence Augustin, dont les idées temporelles résultent de la combinaison du temps présent avec un autre temps (le présent des choses passées, le présent des choses présentes et le présent des choses futures). Cette temporalité composite a peut-être posé les jalons pour le développement de la notion de « temps composés dans le sens ». Or si la définition de l'imparfait comme temps « qui marque le passé avec rapport au présent » semble reprendre l'idée augustinienne, le double repérage des Messieurs de Port-Royal implique un événement de comparaison et non un point de perspective. Dans l'horizon de rétrospection de la théorie de Port-Royal figure également Priscien. Le grammairien latin, définissant le prétérit imparfait par le mode de l'inaccomplissement, suppose un temps de référence. Ainsi la réflexion des Classiques à partir de l'imparfait pourrait-elle constituer un développement de cette idée.

Jean-Marie Fournier a donné également un aperçu des prolongements de la réflexion sur la sémantique verbale au cours des XVIII<sup>e</sup> (Court de Gébelin, 1775), XIX<sup>e</sup> (Montémont, 1845 ; Burggraff, 1863 ; Madvig, 1870) et XX<sup>e</sup> (Jespersen, 1924 ; Reichenbach, 1947) siècles, ce qui revient à une interrogation sur la circulation des idées sur la temporalité verbale depuis Port-Royal. Ces auteurs proposent essentiellement une réorganisation iconique du tableau beauzéen, qui devient le modèle de référence. En somme, la théorie du double repérage se généralise progressivement comme outil pour penser le temps relatif à travers une réflexion qui se met en place sans solution de continuité depuis l'Antiquité, mais qui n'implique pas pour autant des configurations verbo-temporelles homogènes.

### **3. SYNTHÈSE DE L'EXPOSE DE ZLADKA GUENTCHEVA : « Modélisations linguistiques de la temporalité »**

Chez la plupart des linguistes, la notion de « temps linguistique », c'est-à-dire la temporalité appréhendée au travers de conceptualisations opérées par les langues, est irréductible au temps externe (le temps événementiel). En effet, la temporalité linguistique n'est pas une temporalité homogène, globale et linéaire avec un présent qui serait la ligne de démarcation entre un passé réalisé et un futur à venir qui lui serait symétrique. Pourtant, cette acception ne semble pas être intégrée dans les différentes modélisations linguistiques de la temporalité qui continuent d'appréhender le temps verbal comme une ligne d'instantanés discrets, orientée depuis une origine située dans le passé vers le présent et se prolongeant vers le futur. Tel est le cas chez Jespersen (1924), Bull (1960) et notamment chez Hans Reichenbach (*Elements of Symbolic Logic*. 1947. New York : Macmillan) qui est considéré comme pionnier dans la formalisation des temps linguistiques. Zladka Guentchéva a montré les limites du modèle sémantique des temps verbaux de Reichenbach et les avantages du modèle typologico-énonciatif de l'aspectualité et de la temporalité.

Malgré de nombreuses critiques (Hornstein 1977 ; Kamp&Rohrer 1983 ; Comrie 1981 ; Bertinetto 1982/1986 ; Dahl 1985, entre autres), le modèle de Reichenbach est généralement repris pour la description des temps grammaticaux. La représentation de Reichenbach définit la temporalité comme une relation entre trois points discrets situés sur un axe temporel (*a line of time*). Les trois points sont : S (*point of Speech*), R (*point of Reference*), E (*point of Event*). R peut précéder, suivre ou coïncider avec S (l'instant de la parole), tout comme E (le point de l'événement) qui peut précéder, suivre ou coïncider avec R. Reichenbach dégage neuf configurations fondamentales<sup>6</sup> qu'il appelle *anterior* lorsque E précède S, *posterior* lorsque E suit S et *simple* quand E coïncide avec S. Pour cet auteur, la notion de point de référence permet également de rendre compte des adverbiaux, qui renverraient à R et non pas à E. Or ce modèle suscite des critiques (Binnick 1991 et Bertinetto 1985) quant au point de référence (R) qui s'avère ambigu et mal défini, et à la possibilité d'identifier R avec des adverbiaux. Pourtant, le modèle de Reichenbach présente bien d'autres limites (Desclés&Guentchéva 1996). Premièrement, le temps linguistique est considéré comme une ligne homogène et orientée du passé vers le futur, avec un instant de la parole qui est le point de démarcation entre passé et futur. Deuxièmement, les trois primitifs S, R, et E sont analysés comme des instants, ce qui ne laisse guère de place aux notions aspectuelles. En effet, c'est la notion d'*intervalle* qui permet de rendre compte de la sémantique verbale. Troisièmement, pour le philosophe allemand, le *point of Speech* est un instant ponctuel, alors que l'acte de la parole est un processus qui suppose une durée.

Les enjeux aspectuels de l'acte de la parole sont mis en avant par la théorie des opérations énonciatives de Culioli (1980), qui s'inscrit dans la continuité du Cercle linguistique de Prague et prolonge les investigations de Jespersen (1924), Jakobson (1957), Benveniste (1959), Kurylowicz (1975). Le modèle énonciatif de l'aspectualité et de la temporalité linguistiques se trouve enrichi par l'approche topologique mise en place par Desclés (1978/1980). Le modèle topologico-énonciatif se démarque de la théorie de Reichenbach sur de nombreux points. D'abord, les relations prédicatives sont appréhendées en termes d'*intervalles* et non d'instants. Or si la notion d'intervalle a une large diffusion (Bennet 1981 ; Dowty 1979 ; Timberlake 1985 ; Culioli 1970 ; Fuchs&Léonard 1979), c'est Desclés qui pointe explicitement les propriétés topologiques des intervalles, ce qui permet de dégager trois typologies d'aspects de base (état, événement, processus). De plus, l'acte d'énonciation est conceptualisé comme un processus inaccompli, appréhendé dans son déroulement, et qui se caractérise par un début et par une borne d'inaccomplissement ( $T_0$ ) exclue de l'acte énonciatif lui-même. De là, la nécessité de distinguer l'*acte énonciatif* qui, en tant que processus inaccompli, se déploie dans la temporalité externe à partir d'un début, de l'*acte de parole* qui, en tant que processus d'énonciation en cours, est saisi dans son déploiement interne et donc dans son inaccomplissement (ce qui élimine toute prise en compte d'un terme final). Dans le modèle topologico-énonciatif, les relations énonciatives aspectualisées sont situées soit dans un référentiel énonciatif<sup>7</sup>, soit dans un référentiel non actualisé. Parmi ces deux typologies de référentiel s'établit une relation de rupture. En effet, le référentiel non actualisé est indépendant et totalement autonome par rapport au

---

<sup>6</sup> Cf. exemplier, p. 2.

<sup>7</sup> Il s'agit du référentiel énonciatif centré sur l'énonciateur et qui ne se confond pas avec le référentiel temporel externe.

référentiel énonciatif : les opérations de repérage ne sont pas effectuées par rapport à l'acte énonciatif car les situations n'appartiennent ni au passé ni au présent, ni au futur de l'énonciation. Le référentiel énonciatif est composé de deux domaines distincts : « le réalisé » (événements, état et processus qui ont déjà eu lieu ou qui sont en cours avant  $T_0$ ) et le « non-réalisé ». Le référentiel non actualisé, quant à lui, présente une *structure de succession* (Desclés&Guentchéva 1993) où les événements se succèdent ou sont emboîtés les uns dans les autres.

En somme, le système de la temporalité linguistique ne saurait pas être appréhendé en termes d'instantanés ponctuels. Dès lors, c'est la notion d'*intervalle* qui fournit à la théorie un outil en mesure de rendre compte du sémantisme verbal. A travers cette notion, le modèle topologico-énonciatif fédère la notion de temps et d'espace, produisant une représentation spatialisée des relations de repérages.

#### 4. SYNTHÈSE DE L'EXPOSE DE DAN SAVATOVSKY :

##### « Logique du temps, logique modale et histoire des théories »

La réflexion de Dan Savatovsky sur la temporalité a pris en compte deux interrogations : le régime d'historicité à l'œuvre dans la logique et l'émergence de la logique du temps chez les logiciens.

Le premier questionnement porte sur les procédures de réécriture de la logique ancienne en termes de logique moderne : il s'agit pour la logique de saisir sa propre histoire pour la réinterpréter. Dès lors, la question est de savoir si la logique épouse un modèle holiste ou atomiste, autrement dit, si une histoire de la logique peut se référer à son passé isolant des notions qu'elle réinterprète à sa manière, ou bien si une notion est à prendre dans son contexte discursif. Au sein de la philosophie analytique du XX<sup>e</sup> siècle à partir du *linguistic turn* de Frege et de Russell jusqu'à Hintikka, l'histoire des théories ne figure pas comme objet subalterne mais s'articule intimement à l'élaboration des savoirs et des modèles. Le développement de la sémantique logique puis de la sémantique intentionnelle (notamment la sémantique des mondes possibles) crée donc un domaine qui est celui de la logique du temps et qui permet à la logique de penser sa propre histoire. Or la sémantique logique présente un double intérêt : d'une part, elle permet d'analyser les pratiques en vigueur dans l'histoire des sciences ; d'autre part, elle constitue un cadre pour l'inter-traduction de théories émanant d'horizons de pensée différents ou séparés par des intervalles historiques, ce qui permet d'envisager l'(in)commensurabilité des théories différentes ou la coextension des concepts issus de théories différentes.

Après ces considérations d'ordre épistémologique, Dan Savatovsky a retracé l'émergence de la temporalité dans la logique classique<sup>8</sup>. En particulier, l'analyse s'est concentrée sur l'histoire des rapports entre l'étude des modalités et la logique du temps depuis Diodore Cronos jusqu'à Prior, afin de démontrer à quelles conditions et sous quelles formes le temps émerge comme objet calculable dans une sémantique des mondes possibles.

---

<sup>8</sup> Force est de constater que dans sa tentative de formaliser les activités rationnelles, la logique classique est premièrement une logique de la pensée et accessoirement une logique de la langue.

La logique est confrontée à la temporalité dès ses débuts. En effet, le temps entre en ligne de compte dans le calcul de la valeur logique des propositions. La question émerge déjà chez Aristote (*De Interpretatione*, ch. 9) qui s'interroge sur la possibilité d'étendre la validité du *principe du tiers exclu*<sup>9</sup> aux événements futurs contingents. Ce principe pose que d'une proposition quelconque et de sa négation, si l'une est vraie, l'autre est nécessairement fausse, et réciproquement, et il n'y a pas de troisième solution possible. En effet, si l'on admet que ce principe vaut aussi pour tous les événements futurs, il s'ensuit que « rien n'est ni devient, soit par l'effet du hasard, soit d'une manière indéterminée, rien qui, dans l'avenir, puisse indifféremment être ou n'être pas ; mais tout découle de la nécessité »<sup>10</sup>. En vertu de ce raisonnement, continue le Stagirite, « il n'y aurait plus à délibérer, ni à se donner de la peine, dans la croyance que si nous accomplissons telle action, tel résultat suivra, et que si nous ne l'accomplissons pas, ce résultat ne suivra pas. » (*ibid.*, p. 99). Or le souci de préserver la liberté de la décision humaine amène Aristote à limiter la validité du principe du *tiers exclu* aux événements passés ou présents, ainsi qu'aux seuls événements futurs qui résulteraient d'un déterminisme reconnu. Force est de constater que la réflexion sur l'interférence du temps dans la valeur logique des propositions, qui déclenchera, des siècles plus tard, la querelle scolastique des *futurs contingents*<sup>11</sup>, demeure sans suite dans l'œuvre même d'Aristote.

L'analyse des répercussions du temps sur la logique des propositions se développe au sein de l'*École de Mégare*, notamment grâce à Diodore Cronos. En général, l'idée commune à la plupart des tentatives entreprises dans la tradition mégaro-stoïcienne est de ramener la logique modale<sup>12</sup> à la logique du temps. La réflexion de Diodore Cronos concerne ce qu'on a appelé *querelle de l'implication*, dont la formulation précise revient à Philon, autre représentant de l'école mégarique. La question concerne la signification de l'implication « *si p, alors q* ». Selon Philon, cette implication est vraie à la seule condition qu'elle n'ait pas à la fois son antécédent vrai et son conséquent faux<sup>13</sup>. Philon invente donc une figure du raisonnement logique qui est le *modus ponens*. En particulier, l'implication matérielle se situe à l'opposé de l'implication formelle. Ainsi, dans la relation  $p \supset q$  est-il possible de calculer  $q$  à partir de  $p$  sans se demander si la proposition  $p \supset q$  est vraie. Cette définition de l'implication conduit Philon à des paradoxes, car elle l'oblige à admettre par exemple comme vraie, dans le cas où il ferait jour, la proposition : *S'il fait nuit, alors il fait jour*. L'implication matérielle définie par Philon sera reprise par Diodore qui résout le paradoxe en introduisant la dimension temporelle à l'intérieur du discours logique : étant donnée la relation  $p \supset q$ , cette implication n'est possible que si les deux membres de la proposition correspondent à deux moments différents du temps. En somme, la logique temporelle émerge comme réponse technique de Diodore au problème de l'implication matérielle formulée par Philon. De plus,

<sup>9</sup> La logique aristotélicienne est définie comme une *logique à deux valeurs* du fait du principe du tiers exclu.

<sup>10</sup> *Organon II, De l'interprétation*, trad. Tricot, Paris, Vrin, 1959, p. 97.

<sup>11</sup> Cette même réflexion amène Łukasiewicz (1878-1956) à la mise en place de la première logique qui ne s'attache pas à la simple ambivalence du Vrai et du Faux.

<sup>12</sup> Cette branche de la logique qui repose sur l'exploitation des propriétés des foncteurs *il est nécessaire que...*, *il est (im)possible que...*, *il est contingent que...*, avait été inaugurée par Aristote. Le Stagirite postule entre les modalités la même structure logique (appelée *carré d'Aristote*) qu'entre les propositions reparties selon ce qu'on appelle aujourd'hui la quantification.

<sup>13</sup> Philon semble avoir défini l'implication par une authentique *table de vérité*.

la réduction mégaro-stoïcienne des modalités à la considération du temps comporte une analyse très subtile des modalités, dans la mesure où celles-ci sont définies non par référence à un instant quelconque du temps, mais par rapport aux seuls instants présents ou futurs (*il est possible que p si et seulement si il est maintenant vrai ou il sera vrai un jour que p*), à l'exclusion donc du passé.

La logique contemporaine, quant à elle, a tenté de formaliser la question de la temporalité à travers une théorie des proportions. En effet, pour la logique, la division entre passé, présent<sup>14</sup> et futur est appauvrissante. En particulier, le choix de Prior (*Time and Modality*, 1957, Oxford, Clarendon) de traiter les temps comme des opérateurs portant sur des propositions tient explicitement à la volonté de traiter la temporalité en relation avec les modalités. Dans la logique modale, les opérateurs portent sur des propositions dont ils rendent la vérité relative à des mondes possibles ; de la même manière, les opérateurs de la logique temporelle rendent la vérité de la proposition relative à des instants. La logique des temps (*logic of tenses*) emploie donc des variables propositionnelles ordinaires *p*, *q*, *r*, etc., en lieu et place des énoncés. Le terme *énoncé* n'a pas ici l'acception contemporaine, mais le sens que lui donnaient - sous le nom de *jugement* - les logiciens de l'Antiquité et du Moyen Âge. Si ces variables tiennent lieu d'énoncés, c'est dans la mesure où la valeur de vérité d'un énoncé peut être différente à différents temps (*times*). En particulier, les opérateurs temporels forment un énoncé au futur à partir de l'énoncé correspondant au présent, ce qui comporte selon Dan Savatovsky une forme de présentisme.

En somme, si l'aspectualité est au cœur des analyses grammaticales avant même que le concept d'*aspect* ne soit créé, la logique temporelle semble faire intervenir la temporalité dans les modes de raisonnement sans prendre en compte des questions purement aspectuelles.

## CONCLUSION

Le questionnement sur les représentations de la temporalité verbale dans la longue durée et le surgissement de la notion d'aspectualité ont montré comment la valeur de vérité d'un concept fait partie de la causalité qui explique son développement. Or ce questionnement suscite une série d'interrogations épistémologiques, que les différentes interventions ont élucidées :

- Les formes de pré-conceptualisation et la dénomination comme acte qui cristallise des modalités d'analyse déjà en vigueur (Exposé 1) ;
- L'horizon de rétrospection des séquences émergentes et les effets de continuité et de rupture que les nouveaux modèles comportent (Exposé 2) ;
- La nécessité de mettre en place un outillage conceptuel et des modèles formels pour appréhender les phénomènes linguistiques (Exposé 3) ;

---

<sup>14</sup> Parmi les trois temps fondamentaux dont se sert la logique (passé, présent, futur), le présent est le temps de l'élaboration optimale.

- La réflexion sur le régime de temporalité à l'œuvre dans une discipline et les formes de réécritures qu'elle élabore dans l'acte de réappropriation de son passé (Exposé 4).

La réflexion sur le système temporel passe donc par l'élaboration de modèles successifs. Tout nouveau modèle s'insère dans une continuité, dans la mesure où il développe les possibilités du modèle précédent ou en explore les limites. Ainsi, la temporalité verbale est-elle saisie à travers le passage d'une forme de pré-conceptualisation dans l'Antiquité, à une conceptualisation du sémantisme verbal à l'époque classique, qui s'ouvre progressivement à une approche aspectuelle. A l'époque contemporaine, la notion d'aspect fait l'objet de modélisations formelles de plus en plus élaborées à travers la mise en place d'outils descriptifs qui permettent de restituer à la langue une temporalité qui lui est propre.

Synthèse rédigée par Valentina BISCONTI  
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3